

AVIS DE SOURÇAGE

Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes pour l'exploitation des services de transport routier des spectateurs dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) Alpes 2030

Dans le cadre de la préparation des **Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP)**, la Région Auvergne-Rhône-Alpes souhaite anticiper les besoins en matière de **transport des spectateurs** et garantir un dispositif fiable, sécurisé et adapté à l'ampleur de l'événement. Elle engage ainsi une démarche de **sourcing auprès des opérateurs économiques** afin de confronter ses premières hypothèses aux capacités du marché et d'identifier les solutions techniques, opérationnelles et économiques les plus adaptées.

La Région envisage notamment un **allotissement des prestations** en fonction des territoires, des flux de spectateurs, des sites de compétition et leur aire d'influence, du type de matériel roulant sollicité et des besoins de transport. Cette démarche doit permettre d'affiner l'organisation future du dispositif avant le lancement éventuel d'une consultation.

Les principaux objectifs :

- Évaluer les **capacités et références des opérateurs** en matière de transport de voyageurs et événementiel.
- Vérifier la **capacité du marché** à répondre aux besoins spécifiques et aux pics de fréquentation des JOP.
- Recueillir les **recommandations des opérateurs sur l'allotissement**, notamment sur le périmètre et le contenu des différents lots.
- Identifier les **moyens humains, matériels et logistiques** nécessaires ainsi que les principales contraintes pouvant affecter la réalisation des prestations.
- Définir les modalités de **coordination entre les opérateurs et les autres acteurs de la mobilité**.
- Identifier les **principaux risques, opportunités et conditions de réussite** pour garantir un transport des spectateurs fluide, fiable et sécurisé.

Le déroulement du sourcing prévoit l'organisation d'un **webinaire de présentation** destiné aux opérateurs intéressés. Celui-ci permettra de présenter le contexte des JOP, les besoins prévisionnels, les principes d'allotissement ainsi que les principales contraintes identifiées par la Région.

À l'issue du webinaire, les opérateurs seront invités à transmettre une **contribution écrite à partir d'un questionnaire**, afin de recueillir leurs observations et recommandations sur l'organisation envisagée, les moyens nécessaires, la **coordination entre les lots et les conditions de réussite du futur dispositif**.

Modalités de participation

Date Webinaire : 01 décembre 2026 à 14h00

- Inscription obligatoire via courriel : mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

Nombre de places limité, participation réservée aux opérateurs économiques du secteur transport de voyageurs.

- **Date limite d'inscription : 24 novembre 2026 à 12h00**

Pour toute question, merci de contacter :

mobilites.achats@auvergnerhonealpes.fr

